

Ce que cache TikTok

Cloé Gex, Alexia Leger, Audrey Csikos, Marielle Hänggeli

Étudiantes en ingénierie des médias, 1^{ère} année, HEIG-VD

TikTok est un réseau social dont le concept principal est le partage de vidéos courtes de différents styles : danse, humour, challenge, etc.

Il rassemble une communauté très jeune avec un âge minimum légal de 13 ans. Cette dernière fait face à des contenus inadaptés pour son âge : influenceurs ayant un corps et une peau parfaite, des recettes ou programmes sportifs pour maigrir, danses sexualisées, etc.

Beaucoup de vidéos de chorégraphies sont présentes sur l'application. Ces danses sont souvent suggestives sur la façon de bouger son corps. Des mineurs réalisent ces danses sans vraiment se rendre compte des mouvements qu'ils font et sans comprendre la symbolique sexuelle qu'il y a derrière.

Beaucoup d'influenceurs sont présents sur la plateforme. Les plus chanceux se créent une communauté et profitent de la naïveté de leurs jeunes abonnés afin de leur soutirer de l'argent.

Outre les problèmes sociaux, TikTok est régulièrement accusé de ne pas respecter les données personnelles de ses utilisateurs.

I. LA PROBLÉMATIQUE DES MINEURS

TikTok est le réseau social regroupant le plus de jeunes. Les statistiques de la plateforme montrent la présence d'enfants en dessous de l'âge autorisé [1]. Pour s'inscrire, l'application demande une adresse mail ou un numéro de téléphone ainsi que sa date de naissance. Une fois arrivés sur TikTok, les jeunes se retrouvent face à des influenceurs, dont les posts ont été mis en scène. Cela leur donne envie d'essayer de les imiter, afin de trouver la même reconnaissance.

Des sujets comme des conseils pour une perte de poids rapide et efficace, les routines sportives ou encore la façon de se maquiller se retrouvent sur TikTok. A cet âge où le corps change, l'image de soi est perturbée par ces contenus. La manipulation des jeunes adolescents et l'inadéquation des différents contenus sur les réseaux sociaux ne sont pas nouveaux, mais ce public est encore plus exposé sur TikTok. Les collaborations entre les influenceurs et les marques sont plus dissimulées que sur YouTube et Instagram où l'inscription du sponsor ou le hashtag *ad* est visible voire obligatoire, pour signifier qu'il s'agit d'une publicité.

Depuis le 13 janvier de cette année, les comptes des utilisateurs entre 13 et 15 ans sont désormais mis par défaut en privé. Par conséquent, les personnes autorisées à commenter leurs vidéos sont restreintes à leurs « amis ». D'autres paramètres par défaut ont été modifiés comme la possibilité de faire un duo (réponse en vidéo à une autre vidéo) d'une vidéo dont le propriétaire est âgé de moins de 16 ans, ainsi que son enregistrement. Les utilisateurs âgés de moins de 16 ans ne pourront pas faire de *Live* et tant que l'âge de 18 ans n'est pas atteint, l'utilisateur ne pourra pas acheter, envoyer ou recevoir de cadeaux virtuels [2].

Mais ceci ne fait que déplacer le problème. En effet, il n'y a aucun contrôle sur la date de naissance indiquée et tous les paramètres mis par défaut peuvent être modifiés.

II. LA SEXUALISATION DES JEUNES FILLES

Lorsqu'on est jeune, on ressent le besoin d'avoir de l'affection et de l'attention constamment. Que ce soit de la part de nos parents, de nos professeurs ou encore de nos amis [10]. Depuis quelques années maintenant, un autre facteur est rentré en compte : les réseaux sociaux. Sur TikTok plus particulièrement une grande augmentation de la présence des influenceurs a été observée. Ceux-ci ont un grand nombre d'abonnés, qui *likent* leurs posts, mettent des commentaires et les imitent dans leurs propres vidéos. Parmi ces nombreux influenceurs, certains réalisent des danses sur des musiques du moment, avec des mouvements sexualisant et provocateurs.

A cause de ceci, les jeunes filles mineures, qui les imitent, sont hypersexualisées sans qu'elles en soient conscientes. L'hypersexualisation ou la sexualisation précoce est le fait d'avoir une représentation sexualisée d'adolescentes ou d'enfants, que ce soit au niveau de l'habillement, du maquillage ou de la gestuelle [11]. Ces jeunes filles postent des vidéos d'elles en train de danser en tenue très courte, sans savoir qui va les regarder. En effet, des personnes malsaines sont présentes sur TikTok, comme des pédophiles ou des pervers sexuels [10]. Elles sont présentes également sur les autres réseaux sociaux, mais la problématique est accentuée sur TikTok dû à la forte présence de mineurs. Ces personnes commentent leurs vidéos, s'abonnent à elles et leur envoient des messages privés, afin de recevoir des photos ou des vidéos d'elles dénudées ou dans des positions aguicheuses. Certaines vidéos ou photos ont même été retrouvées sur des sites pornographiques [7].

Ces jeunes filles n'ont pas le recul nécessaire pour comprendre ce qu'elles font. D'autre part, les vidéos à caractère sexuel font beaucoup plus de vues que les vidéos "normales", ce qui accroît l'envie et la tentation de faire de telles vidéos [8].

Pour contrer ce problème, il existe plusieurs solutions. La première serait d'accompagner les enfants dans leur utilisation des réseaux sociaux, de ce qu'ils postent, de ce qu'ils voient, des personnes avec qui ils discutent, etc. Plus un enfant sera sensibilisé aux problèmes liés à ces plateformes, moins il sera susceptible d'en avoir une mauvaise utilisation. Une autre solution serait que l'enfant n'ait pas de smartphone avant un certain âge, par exemple 15 ans. Ce qui lui permettrait d'avoir plus de maturité et de recul face à l'utilisations des réseaux sociaux. Une troisième solution serait de mettre l'application sur le smartphone du parent, afin qu'il puisse avoir accès à ce que fait son enfant. Les parents pourraient également avoir un contrôle sur le temps d'utilisation de l'application [9].

III. LES INFLUENCEURS TIKTOK

L'application contient deux onglets : la partie abonnement et la page pour toi. Ce dernier donne accès directement à des vidéos classées spécifiquement pour chaque personne sans forcément y être abonné. L'algorithme de TikTok va analyser le style de comportement pour proposer des vidéos de même goût tout en mettant les influenceurs en avant. Avec cet onglet, toute personne est quasiment sûre de voir des influenceurs, ce qui peut les mener à aimer leur publication, à s'abonner et donc faire partie de leur communauté. [10]

L'abonné va suivre l'influenceur, le soutenir et consommer son contenu. Il s'agit souvent d'une communauté de jeunes manipulables ce qui va donner un plus fort pouvoir à l'influenceur.

TikTok a créé sa propre monnaie virtuelle, les *Coins*, qui peuvent être utilisés pour acheter des cadeaux (100 *coins* valent 1.09 euros, 1.20 francs). [Fig. 1] [4]

Lorsqu'un abonné va envoyer un cadeau à un influenceur, ce dernier va lui offrir de la visibilité ainsi que de l'attention. Une fois le cadeau reçu, les influenceurs vont lui faire une dédicace, demander à sa communauté d'aller s'abonner à lui et d'aimer ses publications. Tous ces privilèges vont donner envie aux autres abonnés de recevoir la même chose. Lorsqu'ils offrent des cadeaux pendant les *Lives*, une animation apparaît pour mettre en avant la personne qui a fait le don. Plus la somme est grande plus l'animation sera impressionnante. [6]

Les influenceurs poussent les personnes qui les suivent à leur offrir des cadeaux en se servant de la naïveté ainsi que de la jeunesse de leurs *followers*. [5]

Une solution serait d'éduquer les influenceurs en les soumettant à des pénalités lorsqu'ils abusent de la naïveté et de la vulnérabilité de leurs *followers*.

Les influenceurs seraient obligés de prouver la provenance de leurs revenus. Ce qui permettrait aux jeunes de moins subir la pression que les influenceurs exercent sur eux. Cela permettrait d'obtenir des contacts plus rationnels entre ces deux partis.

IV. UTILISATION ET COLLECTE DE DONNEES PERSONNELLES

En plus des nombreuses polémiques sociales, TikTok est au milieu d'un débat sur la collecte et l'utilisation des données personnelles. Mais quelles sont les données collectées par l'application ?

Cela va des vidéos que vous regardez, revoyez, commentez, le rythme de frappe du clavier, le modèle, la résolution de votre téléphone, jusqu'aux messages privés et les contacts. En fonction des droits que vous avez accordés à l'application, elle peut également collecter les données de localisation, et les informations provenant des comptes de médias sociaux liés [16]. La collecte d'informations varie en fonction du droit local.

Néanmoins, le problème majeur n'est pas forcément la quantité d'information récoltée mais les propriétaires de TikTok. En effet, elle appartient à l'entreprise chinoise ByteDance. De nombreuses rumeurs circulent sur les liens entre les grandes entreprises chinoises et le gouvernement. TikTok déclare que le gouvernement chinois n'a jamais réclamé des données, et qu'elle refuserait cette demande [12]. Cependant, sa politique de confidentialité laisse une possibilité de divulgation des données aux gouvernements, sans spécifier lesquels :

"Nous pouvons divulguer vos informations pour répondre à des assignations à comparaître, des ordonnances judiciaires, des

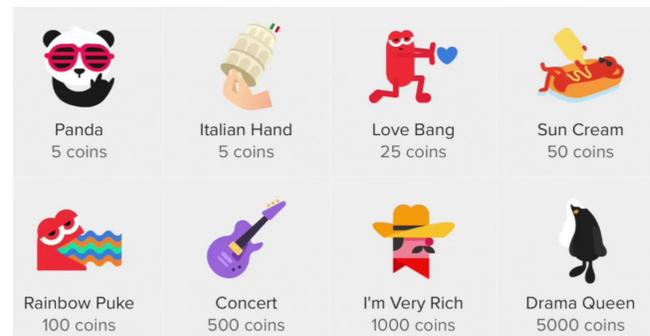
procédures judiciaires, des demandes d'application de la loi, des réclamations légales ou des demandes de renseignements du gouvernement". [14]

Pour mettre fin à l'affaire judiciaire débutée par plusieurs États des USA portant sur la collecte et la diffusion des données au profit du gouvernement chinois, TikTok n'a pas hésité à mettre la main au porte-monnaie pour verser 92 millions de dollars. [15] Elle aurait notamment collecté illégalement des données biométriques de mineurs pour alimenter son système d'IA. Elle déclare : "Bien que nous soyons en désaccord avec les affirmations, plutôt que de passer par de longs procès, nous aimerions concentrer nos efforts sur la construction d'une expérience sûre et joyeuse pour la communauté TikTok". L'entreprise a également affirmé, lors du procès, qu'elle cessera de collecter des données biométriques et les géolocalisations des utilisateurs américains.

Pour diminuer la récolte des données, plusieurs possibilités existent : utiliser un faux nom, une adresse e-mail jetable, supprimer l'accès aux contacts et aux autres réseaux sociaux liés ou encore profiter de TikTok sans compte. Mais il ne faut pas oublier que la navigation sans compte ne vous rend pas anonyme. Il y a quand même une collecte de certaines informations comme le type d'appareil, la résolution de l'écran, le système d'exploitation, l'adresse IP, etc. [14]

Une sensibilisation à la récolte de données aux parents pourrait les inciter à accompagner leurs enfants lors de la création d'un compte de réseau social. Les parents devraient à leur tour sensibiliser les enfants quant à l'importance des informations qu'ils publient sur les réseaux sociaux.

V. ANNEXES



VI. SOURCES

- ASSELIN, Christophe, 2021. TikTok en chiffres et statistiques en France et dans le Monde en 2021. In : *blog. digimind*. 03.02.2021. [Consulté le 21.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/rRK2k>
- HAN, Eric, 2021. Strengthening privacy and safety for youth on TikTok. In : *newsroom.tiktok.com* [En ligne]. 13.01.2021. [Consulté le 21.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/kAkx2>
- TikTok Statistics – Revenue, Users & Engagement Stats, 2021. In : *Influencer MarketingHub*. 11.03.2021. [Consulté le 21.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/7jXyN>
- SIGNORET, Perrine, 2019. Comment TikTok fait-il pour gagner tellement d'argent ? In : *numerama.com* [En ligne]. 24.07.2019. [Consulté le 25.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/J7DbV>
- TIDY, Joe, 2019. TikTok's young fans 'exploited' for digital gifts. In : *bbc.com* [En ligne]. 3.06.2019. [Consulté le 25.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/exOox>
- DUCHAMPT, Sylvain, 2020. Des influenceurs du réseau social Tiktok manipulent des mineurs pour de l'argent, le cri d'alerte de deux Toulousaines. In : *france3-regions.fracetvinfo.fr* [En ligne].

- 20.09.2020. [Consulté le 25.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/GlxKe>
7. TATAKI, 2021. Enquête au cœur d'un réseau pédosexuel. In : *Yadegar* [En ligne]. 18.3.2021 [Consulté le 22.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/MNd6W>
 8. LES ROIS DES RATS, 2020. Enquête sur TikTok : Arnaque, prédateur... mais que fais Tik Tok ? [En ligne].27.12.2020 [Consulté le 15.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/4jp4j>
 9. JE T'AIME ETC!, 2019. Les dangers de Tik Tok ! [En ligne].28.02.2019 [Consulté le 15.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/ePd7B>
 10. LE ROI DES RATS, 2018. LMPC15 – La FACE CACHEE de Tiktok (Musical.y) [En ligne].02.11.2018. [Consulté le 15.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/zL39n>
 11. LAROUSSE. Définition Hypersexualisation [En ligne]. [Consulté le 29.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/x59A5>
 12. ASHER HAMILTON, Isobel, 2020. As the US gets ready to ban TikTok downloads, there is still no proof the app is spying on you for China. In : *Business Insider* [En ligne]. 18.09.2020. [Consulté le 18.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/AzG4n>
 13. COMPLEMENT D'ENQUETE, 2021. Tous toqués de tiktok !. In : *France tv* [En ligne]. 14.01.2021.[Consulté le 18.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/pVPr6>
 14. A. FOWLER, Geoffrey, 2020. Is it time to delete TikTok? A guide to the rumors and the real privacy risks. In : *The Washington Post* [En ligne]. 13.07.2020. Consumer Tech, Perspective. [Consulté le 17.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/EV1rZ>
 15. MILLON, Louise 2021. TikTok accepte de payer 92 millions de dollars pour éviter un procès. In : *Presse-citron* [En ligne]. 01.03.2021. Réseaux sociaux. [Consulté le 15.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/3Y29V>
 16. DVORAK, Chyelle, 2020. What Data Does TikTok Collect? In : *reviews.org* [En ligne]. 10.12.2020. [Consulté le 12.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/8wAZJ>
 17. TIDY, Joe, 2020. TikTok: What is the app and how much data does it collect? In : *BBC* [En ligne]. 03.08.2020. Tech. [Consulté le 15.03.2021]. Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/Kqemq>
 18. RATISIMAZFY, yves mamy, 2020. TikTok: comment être dans les pour toi? In : *nextplz.fr* [En ligne]. Aout 2020. [consulté le 29.03.2021] Disponible à l'adresse : <https://heig.ch/kaPOL>